

## PROCES FOURNIRET / Fourniret retourne à son mutisme



Karen KUBENA

VENDREDI, huit ans, jour pour jour, après l'enlèvement de leur fille Céline à Charleville-Mézières, Maryline et Jean-Pierre Saison ont été privés de la vérité que prétendait leur apporter Michel Fourniret. L'accusé est retourné à son mutisme, vexé par des propos irrespectueux dont il estime avoir été l'objet. C'est, en tout cas, l'explication qu'il a donnée.

Pour Me Dupuis, l'avocat de la famille Saison, qui, a-t-il rappelé, ne s'attendait pas vraiment à des révélations, la réalité est bien différente. Si Fourniret se tait, c'est plutôt pour éviter des confusions qui le compromettraient encore davantage. Ce que résume la mère d'Isabelle Laville, une autre de ses victimes : « Vous jouez une comédie immonde. Vous avez décidé de vous taire par peur de trop en dire. »

Autre hypothèse : Fourniret ne supporte plus les allusions aux gestes innommables contredisant le scénario qu'il veut livrer des crimes avoués. On a déjà parlé du viol post-mortem qu'il aurait infligé, en 1991, à une petite Nantaise de 12 ans, Natacha Danais. Ce vendredi, en évoquant la « mise à mort programmée » de Jeanne-Marie Desramault, MeSeban raconte comment, après l'avoir étranglée, l'accusée aurait caressé le corps de la jeune fille.

Riposte de l'accusé : « C'est pas une loque émotive comme moi qui va se laisser impressionner par un petit avocat de merde. Si vous ne m'écoutez pas, je rentre dans ma coquille, c'est terminé. »

Sa décision est irrévocable. Personne ne parviendra plus à le faire sortir de son silence. Pas même Me Lombard, venu représenter le père d'Elisabeth Brichet, dont le talent ne suffit pas à convaincre un accusé pourtant pétri d'admiration devant son éloquence.

Plutôt que de simuler une empathie au risque de choquer les familles, le « vieil avocat », qui indique n'avoir jamais rencontré en plus de quarante ans de carrière un couple criminel de cette trempe, préfère en appeler au restant d'humanité de Fourniret : « Aujourd'hui, vous pouvez tout vous

permettre. Même la vérité. C'est la dernière charité dont vous pouvez être capable. En parlant, vous avez la possibilité de retourner dans la communauté des hommes. Allez, va. C'est peut-être la dernière voix d'un homme s'adressant à un homme, d'égal à égal, que vous pourrez entendre. » Rien n'y fait. D'autres essaient encore. Me Chemla demande à Fourniret de réfléchir. Jean-Pierre Laville lui rappelle l'engagement pris devant sa 2<sup>de</sup> épouse et deux de ses enfants. « Je n'ai qu'une parole », avait-il affirmé... C'est enfin la mère de Mananya Thumpong qui prend son courage à deux mains pour s'efforcer de lui arracher une précision qui ne viendra jamais. « Merci quand même », lance-t-elle comme un crachat. La seule réponse viendra de Philippe Herbelot, psychanalyste : « Je pense que la cour s'est fait berner en ajoutant deux matinées d'audience à ce procès. » Selon l'expert, en obligeant les magistrats et avocats à le prier très poliment de leur parler, Fourniret a rejoué, depuis son box, la scène qu'il imposait à ses victimes.

Franck Leclerc